



REVUE DE PRESSE 1^{er} JANVIER 2023

Presqu'île : « N'entrent que les voitures qui ont quelque chose à y faire ! »

En attendant la restitution de la concertation sur le projet d'apaisement de la presqu'île, le Comité d'Intérêt Local Centre Presqu'île se fait entendre. Ses adhérents veulent que la priorité soit accordée aux résidents, commerçants et travailleurs. Tour de la question avec le président, Bernard Colombaud.

Comment encourager les habitants à rester ou à s'installer en centre-ville ? Les membres du comité d'intérêt local Centre Presqu'île ont planché sur la question. « Ne rentrent en Presqu'île que les voitures qui ont quelque chose à y faire ! ». Tel est le slogan du CIL. En attendant la restitution, début 2023, de la concertation sur le projet Apaisement Presqu'île, le président du CIL, Bernard Colombaud, fait le tour des points cruciaux et abonde avec conviction pour « un centre-ville vivant, habité et travaillé ».

■ S'exprimer en tant qu'habitant

« Les concertations c'est bien mais elles rallient bien souvent un panel plus global de gens dont les opinions sont très éloignées de celles et ceux qui résident en centre-ville. Sur le projet de l'apaisement de la Presqu'île, on veut faire entendre notre voix et s'exprimer car la concertation n'est pas dirigée pour les résidents et les travailleurs mais pour ceux qui viennent en Presqu'île. De plus, elle n'aborde pas les flux, les contrôles, la sécurité, le stationnement horaire, l'accès aux parkings résidentiels ».



Bernard Colombaud, n'est pas favorable à la fermeture aux automobilistes de la rue Grenette. Photo Progrès/Nadine MICHOLIN

■ Les résidents ont des contraintes

« En tant que résident, on subit la pollution, le bruit et les problèmes de sécurité. On vit des contraintes de mobilités, de stationnement, pour charger et décharger des biens ou des personnes. Les résidents, les commerçants et les artisans doivent pouvoir accéder au centre-ville ».

■ Favorable à la Zone à Trafic Limité (ZTL)

« On approuve la ZTL dans le périmètre placé entre Bellecour et Cordeliers. On souhaite de la vidéo surveillance, et sur ce point, la ZTL est une bonne chose. Il n'y a plus de rodéos. Se pose la question des contrôles. Il faut des caméras de vidéo surveillance comme en Italie. Les bornes escamotables sont souvent en panne. Elles n'arrêtent pas la circulation des deux roues, ni leur bruit ».

■ Défavorable avec bémol à la fermeture de la rue Grenette

« Nous sommes inquiets à la perspective d'une fermeture de la rue Grenette. Nous y sommes défavorables car la liaison transversale Ouest/Est doit être maintenue et elle impliquerait la piétonnisation complète de la rue de la République pour en faire un espace ludique. Tout ce qui est ludique apporte des troubles. De plus, les bus seront reportés sur les quais de Saône. Ce ne serait pas bon pour les Lyonnais, il n'y aurait plus de correspondances directes aux Terreaux avec la ligne C, les bus C3, C15 et C14. En tout cas, nous prônons le fait d'essayer d'abord la ZTL, voir comment elle marche avant de fermer la rue Grenette. Soyons raisonnables, allons-y par étapes et dressons un bilan avant ».

■ Circulation : absence d'études

« Il n'y a aucune étude sur les reports de flux. Des études de flux sérieuses et objectives doivent être menées et publiées comme nous l'avons formellement demandé par courriers adressés aux élus de la métropole et de la ville de Lyon. Il ne suffit pas de dire que des reports se feront sur d'autres itinéraires mais il faut dire lesquels. C'est une question d'ordre juridique. Ils peuvent être attaqués ».

■ Conserver le stationnement résidentiel

« Le stationnement résidentiel doit être maintenu en surface et en parking. En perturbant la vie en Presqu'île, les habitants et les familles s'en vont, des classes ferment dans nos écoles. Au lieu d'avoir une voiture que les résidents utilisent peu, ceux qui partent vivre en périphérie se retrouvent avec deux véhicules et polluent deux fois plus. C'est l'effet in-

verse du but recherché. Nous approuvons l'autopartage mais il n'est pas toujours la bonne solution ».

■ Parkings publics

« Il faut laisser plus de places aux voitures électriques et à l'autopartage dans les parkings publics car ce genre de véhicule n'a rien à faire dans la rue, garé n'importe où. On milite pour des endroits sécurisés à part pour les vélos ».

■ Végétalisation, oui mais...

« Oui, il faut végétaliser et commencer par les places et les grands axes en priorité et non par les petites rues comme c'est le cas. Il faut distinguer le Nord et le Sud Bellecour. Leur situation est différente. Le Sud est plus résidentiel avec moins de commerces. Il faut se concentrer sur le Nord qui est saturé par la pollution. Les gens tournent pour trouver une place. »

Nadine MICHOLIN

Le calendrier du projet d'apaisement

Libérer l'espace public pour permettre à l'ensemble des usagers d'y trouver une place (notamment les piétons et cyclistes), améliorer le cadre de vie et adapter la ville au réchauffement climatique, sont les trois enjeux forts des projets de réaménagement de la Presqu'île menés par la Ville et la Métropole de Lyon. En 2022, habitants, usagers, employés, commerçants ont été invités à participer à la concertation sur l'apaisement de la Presqu'île du 20 juin au 30 octobre.

Les prochains rendez-vous

- Début 2023 : restitution de la concertation réglementaire sur le projet « Presqu'île à vivre ».
- Printemps/été 2023 : poursuite de la concertation « Rive droite ».
- 2023/2024 : premières interventions sur la Presqu'île.
- 2025 : redéploiement des transports en commun.
- 2025 : démarrage des travaux, rive droite.
- 2025/2030 : travaux d'espaces publics structurants.



D'ici 2026, tous les arrondissements compteront une rue piétonnisée et beaucoup auront été végétalisées. C'était l'une des promesses majeures des écologistes à leur arrivée au pouvoir. Et à ce stade d'un mandat presque à moitié écoulé, ils sont en passe de la tenir. Avec les rues des enfants, l'apaisement des abords d'écoles, certaines voiries ont déjà été condamnées pour les automobilistes. Ils ont aussi lancé au coup par coup de nombreuses concertations sur le réaménagement de rues parfois iconiques de Lyon. Agglomérés, tous ces projets vont remodeler en partie le visage de la ville. Ils s'emparent de pièces de choix : place Bellecour, rue de la République, boulevard de la Croix-Rousse, avenue des Frères-Lumière.

"NOUS SOMMES DANS UNE FORME DE TRANSFORMATION DE LA VILLE EN L'ADAPTANT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE AVEC DE LA VÉGÉTATION ET PLUS DE PLACE POUR LES PIÉTONS"

VALENTIN LUNGENSTRASS

"Lyon est classé au patrimoine mondial non pas en raison de bâtiments spécifiques, mais pour l'évolution de son patrimoine à travers les siècles. Nous sommes dans une forme de transformation de la ville en l'adaptant au changement climatique avec de la végétation et plus de place pour les piétons", glisse Valentin Lungenstrass, l'adjoint en charge des mobilités à Lyon, qui chapeaute la plupart de ces projets. Un cahier des charges commun à tous ces aménagements se dégage : végétaliser avec des arbres plantés en pleine terre, élargir les trottoirs, substituer des pistes cyclables aux places de stationnement et réduire des voies de circulation automobile.

Ces ajustements ne se font pas toujours sans heurts. Des associations de commerçants s'inquiètent, aux quatre coins de la ville, de l'effet des piétonnisations et de la suppression de stationnements sur leur chiffre d'affaires. Quelques riverains partagent leurs doutes. Si ces aménagements sont dans l'air du temps, le calendrier s'est considérablement accéléré à Lyon. *"Nous restons dans l'idée d'apaisement des cœurs de quartier. Tous ces projets mis bout à bout forment une trame de transformation assez forte. Et nous avons d'autres idées, comme la rue Saint-Georges (5^e), qui n'ont pas encore été annoncées, mais il n'y a plus de grandes artères dans les cartons",* assure Valentin Lungenstrass.

RUE GRENETTE

/// PAUL TERRA

RUE DE LA RÉPUBLIQUE / PRESQU'ÎLE



Les dés sont jetés pour la Presqu'île. La concertation publique sur les scénarios d'apaisement de l'hypercentre s'est achevée et ses conclusions seront rendues publiques au premier trimestre de l'année 2023.

Plus ou moins ambitieux, ils vont inévitablement changer le visage de la Presqu'île. Tout le bas des pentes de la Croix-Rousse sera piétonnisé. Le cœur du projet concerne la rue de la République. Le scénario le plus poussé rendrait cette artère entièrement piétonne en basculant les bus qui circulent actuellement entre les Cordeliers et l'hôtel de ville sur la rue Grenette. Une fois ce domino tombé, d'autres projets vont émerger. La rue Serlin, qui longe la mairie, pourrait ainsi être totalement piétonnée. « Dans tous

bus devant l'hôtel de ville et autour de la place des Terreaux », assure Valentin Lungenstrass, adjoint lyonnais en charge des mobilités.

Ces scénarios crispent l'opposition de droite. « Piétonniser une rue, c'est la tuer en matière de commerce. Elles deviennent désertes ou mal fréquentées avec un enchaînement de fast-foods ou d'opérateurs téléphoniques. Ce n'est pas ce qui fait la spécificité de la Presqu'île », tempête Pierre Oliver, maire LR du 2^e arrondissement. Il alerte aussi sur le devenir d'une artère pour laquelle les écologistes sont restés mystérieux : la rue Edouard-Herriot. « S'ils le font, ce sera un échec comme celui de Gérard Collomb avec les bacs à fleurs. Ça pourrait les faire chuter. Cette rue est un totem à ne pas toucher », prévient le leader de l'opposition au

limité est aussi à l'étude. « Le périmètre sera défini en fonction de la concertation que nous avons lancée, mais je pense qu'une partie de la Presqu'île sera en ZTL », confiait en septembre Béatrice Vessiller, vice-présidente de la Métropole de Lyon en charge de l'urbanisme.

Ces projets s'imbriqueront aussi avec l'une des actions phares de la Métropole de Lyon : la transformation de la rive droite du Rhône du pont de la Guillotière au tunnel de la Croix-Rousse. « C'est un grand projet qui va transformer notre belle ville de Lyon pour les décennies qui viennent », évoque Grégory Doucet. Les écologistes prévoient de supprimer la moitié des voies de circulation au profit des déplacements piétons ou cyclables. Ils ambitionnent même de retrouver sur quelques tronçons un accès au fleuve.

Budget participatif : la place Bellecour végétalisée d'ici 2024

Dans le cadre de son budget participatif, la Ville de Lyon a retenu 110 projets qui devront être réalisés d'ici à la fin du mandat. Parmi eux, la végétalisation de la place Bellecour, plébiscitée par 1 514 votants pour un montant de 1 500 000 euros.

Ce mardi à l'Hôtel de Ville, Grégory Doucet (EELV), maire de Lyon, et son adjointe Chloé Vidal, adjointe déléguée à la démocratie locale et redevabilité, ont dévoilé la liste des 110 projets retenus (selon un scrutin majoritaire simple) sur 217 soumis au vote, neuf mois après le lancement du budget participatif.

« Une extraordinaire réussite », plaide l'édile particulièrement fier de son tout premier budget participatif. « Autant de diversités constituent une source de satisfaction. Les Lyonnais ont la volonté de participer à la transformation de la ville. »

■ Qui a voté ?

Toutes celles et ceux qui résident, travaillent, étudient à Lyon ont pu voter sur la plateforme Oyé du 7 novembre au 4 décembre soit 6 000 votants et plus de 40 000 votes réalisés.

■ Les critères

Il fallait que les idées répondent à plusieurs critères : un projet d'intérêt général, de compétence municipale, relevant d'un budget d'investissement (et non de fonctionnement), que le projet soit réalisable en deux ans et qu'il soit juridiquement et financièrement faisable. Un comité de scrutateurs de huit personnes a suivi les votes tous les mercredis.



Les Lyonnais réclamaient place Bellecour plus de végétalisation, de fraîcheur, des aires de repos ombragées et de fontaines. Photo Progrès/MAXIME JEGAT

■ 1 514 votes pour la végétalisation de la place Bellecour

Parmi les 110 projets retenus, la place Bellecour a recueilli le plus grand nombre de suffrages avec 1 514 votes. Les Lyonnais réclament sur ce site emblématique plus de végétalisation, de fraîcheur, des aires de repos ombragées et d'accès à l'eau (fontaines). La Ville prévoit un montant de 1 500 000 euros.

■ La configuration de Bellecour pas encore définie

Les élus doivent tenir compte de l'existence de deux mètres et du parking sous la place et ne pas condamner une place ouverte aux manifestations sociales et festives. « Le sous-sol est complexe » admet Grégory Doucet. « Nous aurons recours à des dispositifs transitoires. Il faudra tester les usages avant d'aller au delà de manière défi-

nitive. Il faut que Bellecour reste une place d'accès pour les Lyonnais ».

Plus d'arbustes, des plantations robustes et durables... L'édile ne s'interdit pas de maximiser les places qui restent. « L'idée c'est de constituer des

espaces avec plusieurs strates de végétalisation et utiliser les poches de pleine terre encore accessibles. Il en reste. Il existe des techniques. En supprimant quelques places de stationnement en sous-sol, on peut créer des caissons pour favoriser la plantation d'arbres », évoque Grégory Doucet.

■ Le rôle des maires

« Les maires d'arrondissement nous ont apporté des informations mais n'ont pas influencé », assure Chloé Vidal. Les maires présents à la conférence de presse se sont félicités de tous ces projets au profit des habitants. Ainsi Fanny Dubot

(7^e) se réjouit que le projet de végétalisation de l'aire des gens du voyage soit retenu, Olivier Berzane (8^e) de l'aire de jeux pour la place du 8 mai 1945 et Véronique Dubois-Bertrand (3^e) à la tête du territoire le plus peuplé, loue les petits projets.

■ Quid de l'échéancier des 110 projets

Le processus se poursuit avec en janvier 2023 un temps organisé avec les lauréats. L'ensemble des 110 projets fera l'objet d'une délibération lors du conseil municipal du 19 janvier 2023. La Ville de Lyon a deux ans pour les réaliser. « On va tenir compte de plusieurs critères : le nombre de suffrages par projet, les contraintes techniques et veiller à l'équité territoriale dans un rythme qui permettra la réalisation des 110 projets », argumente Chloé Vidal.

Nadine MICHOLIN



PLACE BELLECOUR

C'est la cerise sur le gâteau pour Grégory Doucet. Les habitants de Lyon qui ont contribué à l'élaboration du premier budget participatif de la ville ont souhaité végétaliser la place Bellecour, un challenge que la majorité avait jusque-là décliné et que ses prédécesseurs avaient évoqué sans jamais passer à l'acte.

«C'est une des plus grandes places en France et même en Europe, il y a encore

pas mal d'espaces que l'on va pouvoir végétaliser tout en gardant de la place pour les différentes manifestations qui y sont organisées», veut rassurer Grégory Doucet, maire de Lyon. Forte de l'onction de la proposition citoyenne, la Ville de Lyon a débloqué une enveloppe de 1,5 million d'euros pour apporter une touche de nature à cette place très minérale. Contrainte notamment par les architectes des bâtiments de France et la présence du parking souterrain, la végétalisation devrait se limiter à quelques poches de

plantation en pleine terre et l'installation de bacs à fleurs. *«Dans un premier temps, cette opération nous permettra de montrer comment cela peut être configuré et de tester des usages, avant d'accentuer de manière définitive la végétalisation sur Bellecour»*, assure Grégory Doucet. La prochaine étape pourrait déboucher sur la suppression d'une partie des places de stationnement souterrain et une végétalisation massive. L'enveloppe dépasserait alors largement les limites du budget participatif.

Parc des Balmes : coup d'envoi du projet en janvier 2023

Projet « majeur » du mandat des élus écologistes, le futur parc des Balmes démarre en 2023 avec un coup d'envoi annoncé en janvier. Il s'agit de réaliser un ensemble de sentiers, jardins et belvédères au sein des balmes de Fourvière situés dans les 5^e et 9^e arrondissements. Un nouveau lieu de promenade dans un espace naturel avec des vues à couper le souffle.

Le chemin est encore long pour voir se réaliser le projet « majeur » du parc des Balmes, nouvel ensemble d'espaces naturels à aménager au sein des balmes de Fourvière situés dans les 5^e et 9^e arrondissements. Et qui suppose la création de sentiers, jardins et belvédères dans un site qui, à bien des endroits, offre des vues à couper le souffle. Il n'empêche.

Après avoir finalisé des études préalables, la Ville de Lyon annonce une nouvelle étape pour cet imposant chantier à venir. Via un vote des élus qui seront appelés, lors de la prochaine séance du conseil municipal en janvier, à voter pour le lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre. Processus qui, indique-t-on du côté de l'Hôtel de Ville, donne le « véritable coup d'envoi du projet ».

La délibération, si elle est adoptée, permettrait de confier à un groupement de maîtrise d'œuvre les études de conception, notamment sur cinq séquences réparties sur les deux arrondissements et définies lors d'une première phase visant à élaborer une pro-



Depuis le balcon de la basilique de Fourvière, on distingue quelques-uns des espaces végétalisés concernés. Photo Progrès /Joël PHILIPPON

grammation.

Une concertation avec les habitants aussi

Ces nouvelles études permettront de « confirmer la faisabilité technique et économique du projet » qui se glisse, rappelons-le, dans « une zone à risque géotechni-

que ». C'est aussi à l'occasion de cette nouvelle étape que sera mené un processus de concertation avec les habitants, les riverains et les usagers du secteur. Et des négociations foncières devraient être entamées avec les propriétaires concernés.

Le projet du parc des Balmes s'inscrit dans la continuité du parc des Hauteurs aménagé dans les 1990. L'idée, avancent les services

de la Ville de Lyon, est de « proposer une boucle et des radiales reliant le Vieux-Lyon, les quais de Saône et le plateau de Fourvière entre Saint-Just et Loyasse ». Comme une nouvelle promenade mais dans « un grand espace naturel préservé au cœur de la ville ». Il faudra donc y porter une attention toute particulière.

A.D.U.

Quel avenir pour l'ex-école des Beaux-Arts ?

Une concertation va être lancée en février 2023 afin de définir avec les habitants les usages futurs du site Neyret. Ce bâtiment situé dans les Pentès de la Croix-Rousse va être rénové. Les premiers occupants ? Le service archéologique de la Ville de Lyon, un Tiers lieu et une école de la résilience.

Situé idéalement à mi-pente, celle de la Croix-Rousse, ce monumental bâtiment qui semble trôner au-dessus de l'amphithéâtre des Trois Gaules et du Jardin des Plantes, est peu utilisé depuis le départ de l'école des Beaux-Arts. Bien seul, le service archéologique de la Ville de Lyon (SAVL) y est installé dans une petite partie de ce qui ressemble à un immense paquebot édifié dans les années 60. 7 000 mètres carrés sont ainsi disponibles en plein centre historique de Lyon. Le tout est de savoir quoi en faire. Les élus de la majorité écologistes qui souhaitent lui conserver un « usage public » proposent d'y investir 9 millions d'euros.

■ Qui pour intégrer l'ex école des Beaux-Arts ?

L'idée est de conserver le SAVL qui au départ était là de manière provisoire, et d'aménager un tiers lieu sur la transition écologique ainsi qu'une école de la résilience. Ce sont les invariants de l'opération qui, pour le coup, nécessitent quelques précisions. C'est ce que se sont employés à faire plusieurs élus de la Ville de Lyon lors d'une réunion d'information organisée mi-décembre en mairie du 1^{er} arrondissement.

À eux de tenter d'expliquer des intentions toutes théoriques ou qui, en tout cas, restent un peu floues si l'on en juge les questions posées. Mais aussi d'inviter les Lyonnais à se pro-



L'ancienne école des Beaux-Arts est située dans les Pentès de la Croix-Rousse au-dessus du Jardin des Plantes. Photo Progrès/PHILIPPON JOEL

noncer sur d'autres usages possibles via une concertation lancée au mois de février 2023. Concertation qui portera sur la quasi-totalité de l'aile Est, lieu d'accueil du Tiers lieu car « la taille du bâtiment permet d'y faire beaucoup de choses ». Et il « a besoin de vivre », confirme Yasmine Bouagga, maire du 1^{er} arrondissement.

■ Une rénovation que l'on promet « respectueuse du patrimoine »

Cette phase de concertation programmée jusqu'à l'été 2023, s'achèvera par une réunion de restitution à l'intention des habitants. Débuteront alors dès la rentrée de premiers travaux, l'ensemble étant prévu d'être terminé en 2027. Il s'agit de « refaire le site » indiquera Sylvain Godinot, adjoint au maire de Lyon en charge du Patrimoine qui détaille le programme.

Refaire l'aile Ouest pour abriter le service archéologique

puis rénover le clos couvert avec réfection de la toiture et mise en accessibilité pour les autres parties. Ce sont les architectes du cabinet Alep qui ont été retenus pour cette tâche. « Ce sont eux qui nous garantiront une rénovation dans le respect du patrimoine », poursuit l'élu qui parle d'une « évolution minime de l'environnement. On va rester dans le dessin d'origine », affirme-t-il.

■ Qu'est-ce qui va se passer concrètement ?

L'arrivée d'un Tiers lieu écologique, lieu de sensibilisation, de formation et d'accompagnement à la mise en œuvre de projets des acteurs locaux (venus du monde associatif de la recherche, du monde étudiant ou institutions publiques) en matière de climat interroge. « Mais il trouve toute sa place dans la démarche de Lyon 2030 visant à agir collectivement pour réduire les émis-

La nouvelle vie du service archéologique



Le site de l'ancienne école des Beaux-Arts, aujourd'hui appelé site Neyret est situé à deux pas de l'amphithéâtre des Trois Gaules. Photo Progrès/PHILIPPON JOEL

Adjointe en charge de la Culture, Nathalie Perrin-Gilbert rappelle l'importance à ses yeux de voir ce bâtiment rester dans le domaine public. « L'idée de faire du logement aurait privé la ville d'un lieu d'activité et il se trouve que le cœur du 1^{er} a besoin d'activités et d'un poumon qui le fasse vivre » précise l'élue faisant référence au projet de l'ancienne municipalité. Qui entendait réaliser des logements privés.

Le fait de conserver le SAVL (service archéologique de la ville de Lyon), soit une quarantaine de personnes qui initialement devait aller dans les locaux de l'ancien musée Guimet, paraît somme toute logique, admet l'adjointe, car proche de l'amphithéâtre romain que la Ville souhaite faire vivre et le service archéologique pourrait y contribuer. L'idée avec des parties dédiées à la conservation est « d'accueillir du public », de « mieux rendre aux Lyonnais leur

sions de gaz à effet de serre du territoire », explique Sylvain Godinot.

Un lieu pour lequel un appel à manifestation d'intérêt sera lancé pour en assurer la gestion. « Le loyer proposé aux

travail en lien, pourquoi pas, avec d'autres équipements ». L'occasion aussi de mieux faire connaître les enjeux de certains chantiers de Lyon. Le SAVL peut nous aider « à nous projeter dans la ville de demain », ajoute l'élue.

Une école de la résilience, c'est quoi ?

Pas simple à expliquer en revanche, l'arrivée d'une école de la résilience dont on a bien du mal à en imaginer les contours, projet que le Ville propose d'accompagner. Et pourtant fidèle est séduisante puisque cette future « plateforme de savoirs, de formations et d'expérimentations » vise à « accompagner la transition écologique ».

Elle sera aussi, espère-t-on du côté de l'Hôtel de Ville, un accompagnement « à la fabrique de politiques publiques permettant de produire des solutions locales et concrètes répondant à ces défis ».

A. DU.

futurs occupants sera raisonnable », précise l'élu qui n'exclut pas une activité de type restauration afin « de dégager des recettes pour la collectivité ».

Aline DURET

Alain Mérieux : « On peut tendre la main ou fermer les yeux »

Née en 2019, sous l'impulsion du puissant industriel Alain Mérieux, l'Entreprise des possibles a permis la mise à l'abri et l'hébergement de milliers de personnes sans domicile fixe. Un élan de solidarité qui doit continuer de plus belle en 2023.

« On peut tendre la main ou fermer les yeux ». Sans surprise, le milliardaire lyonnais, classé parmi les 500 plus grosses fortunes de France, a choisi d'agir pour les 3 000 sans-abri recensés sur la métropole. « C'est pour cette raison que le vieux chien que je suis est sorti de sa niche », poursuit celui qui se bat depuis 2019, via son Entreprise des possibles.

Le principe ? Réunir un maximum de sociétés pour mobiliser leurs ressources humaines, financières et immobilières. Ce qui se traduit par du bénévolat au profit d'associations, de la mise à disposition de locaux ou encore du don financier en nature : sur les quatre millions d'euros récoltés depuis bientôt quatre ans, 60 % proviennent des dons de congés payés.

L'occasion de faire un premier bilan de l'année écoulée. « On a continué de grandir en 2022 en incluant de nouveaux adhérents, à l'image de l'Université catholique de Lyon (UCLy) ou de l'Em Lyon », précise Patrick Lepagneul, délégué général. Passant ainsi de 22 adhérents en 2019 à 135 aujourd'hui. Soit 71 000 collaborateurs engagés sur la métropole.

« Le chemin est encore long »

Une masse jugée « essentielle » pour financer des projets de grande ampleur. Comme la réhabilitation de l'ancien hôpital Charial à Francheville, devenu centre d'hébergement d'urgence pour 475 sans-abri, dont 190 enfants.

À cela s'ajoutent les 490 000 € dépensés pour mettre 700 réfugiés ukrainiens à l'abri. Ou les 400 000 € investis dans la « Halte des femmes », d'Alynea, pour aider « la centaine de mères se retrouvant à la rue en sortant des maternités du Grand Lyon », regrette Patrick Lepagneul. Au total, 6 300 personnes ont été accompagnées et 2 300 mises à l'abri depuis 2019. « C'est une bonne trajectoire mais le chemin est encore long », tempère Alain Mérieux.

Le collectif entend donc aller encore plus loin en 2023 : aider près de 4 800 personnes, dont 410 hébergements. Avec une priorité affichée envers les femmes et les enfants. Pour ce faire, 19 projets portés par 17 associations ont été retenus. Chacun se répartissant un bout du



Alain Mérieux, fils de Charles Mérieux et petit-fils de Marcel Mérieux, est le fondateur du groupe pharmaceutique Biomérieux et le président de l'Institut Mérieux. Photo d'archives Progrès/Joël PHILIPPON

QUESTIONS À

« L'Entreprise des possibles perdurera après moi »

Alain Mérieux, président fondateur de l'Entreprise des possibles

Au bout de quatre ans d'actions, comment jugez-vous votre bilan ?

« Cette idée m'a traversé l'esprit en parcourant des pays à la misère la plus totale. Paradoxalement, la solidarité est nettement plus développée là-bas qu'ici. Face à cet égoïsme sociétal, il fallait que les entreprises agissent. Bien entendu, on apprend en marchant... On a même parfois dû se battre pour ouvrir des portes, mais c'est d'autant plus important dans une période aussi morose ».

Vous priorisez l'hébergement des femmes et des enfants, pourtant encore 281 mineurs dorment à la rue sur la métropole, selon le collectif Jamais sans toit... Peut-on parler de réussite ?

« Je ne parle pas en termes de réussite, ce n'est pas un bilan industriel. Mais on change doucement les états d'esprit en communiquant sur ces problèmes

million d'euros débloqué par l'Entreprise des possibles.

Mieux accueillir les femmes battues et leurs enfants

Parmi eux, un nouveau « refuge des aînés » estampillé Alynea, à Villeurbanne, pour contrer « le vieillissement accéléré des personnes à la rue ». Le plus ambitieux, budgété à 3 millions d'euros, veut réhabiliter le site « La Croisée », détenu par Acolea et situé en plein cœur

de la Croix-Rousse. Passant de 17 places en chambres individuelles, allouées aux femmes battues et leurs enfants, à 70 places réparties au sein de spacieux appartements, agrémentés d'une salle de jeux collective. « Il faut leur éviter à tout prix de revenir chez elles par emprise ou à cause de la précarité », précise la directrice générale Anna Sauri-Lopez.

Les Apprentis d'Auteuil, eux, souhaitent proposer des loge-

ments transitoires à 20 jeunes de 16 à 30 ans, via le projet « Les Parages ». « Cela évitera à Max, Ismaël ou Samia de dormir dans leur voiture ou de se prostituer pour avoir un toit », remercie Aurélie Chrétien. Sur les 114 000 € de fonctionnement pour 2023, 40 000 € seront pris en charge par le collectif d'entreprises. Et c'est sans compter les mises à disposition d'appartements en nature.

Comptez-vous arrêter un jour ?

« Biologiquement, je serai bien contraint d'arrêter un jour... Mais l'Entreprise des possibles perdurera après moi. Elle s'adaptera au nouveau monde, alors que les besoins extérieurs bougent sans cesse. Il faut garder la motivation et l'envie de se battre. Et ce, bien qu'il n'y aura jamais de victoire dans ce domaine... Je ne me fais pas d'illusions. Mais faire bouger les lignes et ouvrir les esprits est déjà un pas en avant considérable ».

propos recueillis par Romain ETHUIN